



Mairie de COURCELLES-LES-MONTBELIARD

Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal

Mercredi 03 avril 2024
à 10h00 à la Mairie

Sous la présidence de : Christian QUENOT, Maire

Présents : Christian QUENOT, Janine BARTEL, Jean-Louis CARRERE, Robert PERSONENI, Alain LEMOINE, Josette PARRENIN, Bernard MARTINA.

Représentés : Jean-Marc ETIENNEY (procuration à Christian QUENOT)
Hakima KOCH (procuration à Jean-Louis CARRERE)
Damien LOCATELLI (procuration à Robert PERSONENI)

Absentes : Sylvie ROULLAIS - Sylvie BICHET

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Robert PERSONENI a été désigné secrétaire de séance.

1 – DELIBERATION - COMPTE DE GESTION 2023

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion 2023 établi par le Chef du Service de Gestion Comptable du Pays de Montbéliard. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention, adopte le compte de Gestion 2023.

2 – DELIBERATION – COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Après avoir constaté sa conformité avec le Compte de Gestion venant d'être voté, et après que le Maire se soit retiré au moment du vote, le Conseil Municipal adopte le Compte Administratif 2023 par 8 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Fonctionnement

| | | | |
|----------|----------------|----------|--------------|
| Recettes | 1 053 738.78 € | Dépenses | 741 108.40 € |
|----------|----------------|----------|--------------|

L'excédent de fonctionnement est donc de 312 630.38 €. Il convient d'ajouter les résultats antérieurs reportés de 299 765.74 €.

Soit un résultat global excédentaire en fonctionnement pour 202 de 612 396.12 €.

Investissement

| | | | |
|----------|--------------|----------|--------------|
| Recettes | 365 527.54 € | Dépenses | 460 286.00 € |
|----------|--------------|----------|--------------|

Le déficit d'investissement est donc de 94 758.46 €, il convient d'ajouter le déficit antérieur 2022 de 269 170.13 €, soit un résultat global de – 363 928.59 €.

Il convient également d'ajouter les restes à réaliser de + 25 792.20 ce ramène le déficit d'investissement à 338 136.39 €.

3 – AFFECTATION DU RESULTAT

En conséquence, le Conseil Municipal décide, par 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention, l'affectation de la somme de 338 136.39 € au compte 1068 en Investissement au Budget Primitif 2024 et le report d'excédent de Fonctionnement de 274 259.73 €.

4 – ACQUISITION PARCELLE AE 12

Monsieur le Maire donne de nouveaux éléments quant à l'acquisition d'une partie de la parcelle AE12.

5 – ZONE D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Suite à la réunion de Monsieur le Maire avec les services de Pays de Montbéliard Agglomération du 2 avril, il présente les modalités de définition des zones d'accélération des énergies renouvelable.

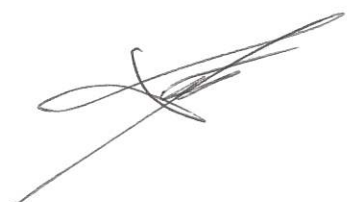
QUESTIONS DIVERSES

- Calendrier des manifestations à venir :

- Repas paëlla du Comité des fêtes : 7 avril à 12h00
- l'Opération Brioches jeudi 11 et vendredi 12 avril
- l'Opération Village propre samedi 13 avril à 9h30
- Marché du soir : vendredi 3 mai à l'aérodrome
- Centenaire d'Etienne OEHMICHEN : samedi 4 mai à l'aérodrome
- Cérémonie du 8 mai 10h45
- Inauguration du boulodrome Lionel ROLLE : samedi 18 mai à 11h00
- la fête des mères le 24 mai à 18h30
- la fête des voisins le 31 mai à 19h00
- la fête du village le samedi 22 juin
- Foire à tout le dimanche 23 juin.

La séance est levée à 11h15.

Le Secrétaire de séance,
Robert PERSONENI



Le Président de séance,
Christian QUENOT

